

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de M. Robert Molloy, ministre de l'Énergie de la république d'Irlande.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je voudrais également signaler aux députés la présence à la tribune de M. Stanley Nelson, député de l'assemblée législative de l'Alberta.

Des voix: Bravo!

* * *

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre des Finances. Le projet de TPS comprend un bureau spécial ayant pour mission, dit-on, de protéger le consommateur contre les hausses indues des prix des produits et services. N'ayant que vingt employés non habilités à porter des accusations ou à imposer des réductions de prix, le bureau sera tout à fait inutile.

Le ministre admettra-t-il que le gouvernement n'a pas l'intention d'exercer une surveillance des prix gonflés et qu'il va laisser le consommateur canadien sans aucune protection?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je pense que la députée fait erreur. Comme les Canadiens, nous nous attendons que les économies réalisées à la suite du remplacement de la taxe de vente fédérale actuelle par la nouvelle taxe vont se traduire par une diminution des coûts pour un bon nombre d'entreprises canadiennes. Il est très important que ces entreprises réduisent leurs coûts et leurs prix en conséquence.

Nous avons établi ce bureau au ministère des Consommateurs et des Sociétés. Au moyen d'un programme d'information, il expliquera aux Canadiens comment la substitution de la nouvelle taxe à l'ancienne taxe va influencer sur les prix. Le consommateur averti pourra ainsi décider lui-même où et comment faire ses achats. Le bureau est habilité à dévoiler publiquement les noms des sociétés dont les prix seront trop élevés. À mon avis, cela suffira à éliminer le gonflement des prix.

Questions orales

Mme Clancy: Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre. Manifestement, les Canadiens devront être de petits génies pour s'y retrouver.

Le gouvernement va abandonner les consommateurs à leur sort. La TPS n'est rien d'autre qu'une attaque contre les véritables consommateurs du Canada, c'est-à-dire les gens à revenus modestes ou moyens, donc les femmes. En tant que consommatrices, les femmes vont payer la taxe sur les couches, le nettoyage à sec et les vêtements de bébés. Marjori Cohen du secteur tertiaire de la Colombie-Britannique prédit que 100 000 femmes vont perdre leur emploi. Comment le ministre justifie-t-il l'imposition d'une taxe aussi punitive aux Canadiennes?

• (1450)

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je n'accepte rien de ce que la députée a dit. Permettez-moi de lui signaler que le projet de taxer les produits et services est assorti de mécanismes tels que les gens à revenus modestes ou moyens vont y gagner une fois que la réforme fiscale sera chose faite.

Je rappelle à la députée qu'il y a un crédit d'impôt, un crédit d'impôt considérablement plus élevé qui sera payé aux contribuables admissibles, jusqu'à 25 000\$, puis il sera éliminé progressivement. Il y aura une réduction pour les gens à revenus moyens. La nourriture sera exemptée. D'autres produits seront exemptés, comme les aliments de base, par exemple. Un certain nombre d'autres produits seront également exemptés.

C'est ainsi que nous allons nous assurer que les gagne-petit, y compris les femmes, seront dans une meilleure position financière après la réforme fiscale.

* * *

LES PÊCHES

Mme Coline Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, c'est au ministre des Pêches que je m'adresse. Vu la ruine apparente de la pêche aux pétoncles, qui ne se serait pas produite si le ministre avait écouté les exhortations de son comité consultatif sur la pêche intérieure, le ministre pourrait-il maintenant écouter les doléances des nombreux groupes qui ont comparu devant le comité Haché, écouter les pêcheurs déclarer qu'il y a de la morue et de la goberge à prendre, et qui l'exhortent à rouvrir la saison de la pêche aux poissons de fond dans la baie de Fundy et au banc Georges, afin d'assurer la subsistance de milliers de Canadiens du sud de la